

■ L'AIFRIS organise son prochain Congrès international à LILLE, du 2 au 5 juillet 2013, intitulé : "Construction, Transformation et Transmission des Savoirs : quels enjeux pour l'intervention sociale ?". Consulter le site de l'AIFRIS.

■ L'hebdomadaire "Lien Social" n° 1076 du 27 septembre 2012, consacre son dossier au "Surendettement, une souffrance sociale". La journaliste Katia Rouff a pris contact avec l'ANTSG pour comprendre l'intérêt et la pertinence de la pratique du travail social avec les groupes avec des personnes en situation de surendettement. Nous lui précisons que cette problématique du surendettement sera appréhendée dans le groupe, du point de vue sociétal (banques, crédit, dossier de la Banque de France...) et du point de vue du vécu individuel de chacun⁽¹⁾. Son article montre comment le groupe permet le développement de l'aide mutuelle et de la capacité d'agir des personnes, tant sur le plan individuel que sur la dimension collective.

(1) Se référer à l'exposé d'un TSG avec un groupe de personnes en situation de surendettement, présenté dans l'ouvrage "Développer et réussir l'ISIC", rapport du CSTS, Presses de l'EHESP, 2009.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre prochaine Assemblée générale se tiendra le **vendredi 12 avril 2013** à l'IRTS de MONTROUGE.



COTISATIONS 2013

Le montant annuel de **25 euros** reste inchangé. Votre adhésion est un acte qui contribue au développement du TSG.

BUREAU DE L'ANTSG

Présidente : Pascale LAFOSSE
Vice-présidente : Catherine MANSON-LASSALLE
Trésorière : Béatrice MORNET
Trésorière adjointe : Denise RAVEAU
Secrétaire : Anny GRACIENT



1, rue du 11 novembre
92120 MONTROUGE
Tél. : 01 46 57 21 07
Courriel : antsg@free.fr
www.antsg.fr

Association Nationale des Travailleurs Sociaux
pour le développement du travail social avec les Groupes



ATTRIBUTION DU PRIX ANTSG

La responsable du comité de lecture, Colette ABEL, vous invite à consulter sur le site la procédure d'attribution du prix. La nouvelle proposition d'inscrire des pratiques de TSG en ligne, ouvre désormais à son auteur la possibilité d'être éligible à ce prix.



COMITÉ DE RÉDACTION

Merci à toutes les auteures et photographes

Gabrielle TANGUY
Catherine PERO



Le comité de rédaction vous souhaite une bonne lecture de ce double numéro, et vous présente au nom de l'association, tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



A N T S G

INTERACTIONS

NOVEMBRE 2012 - N° 32-33

EDITO

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce numéro double d'Interactions avec sa nouvelle mise en page. Il retrace les différents moments forts de la vie de notre Association.

L'anniversaire des 30 ans de l'ANTSG a été une belle occasion de réunir, autour d'un gâteau, des générations différentes d'adhérents et des partenaires, tous fidèles aux valeurs qui caractérisent notre engagement.

Un film de 28 minutes relatant l'histoire de notre Association, réalisé par Francine AMANOU, a été présenté. Nous avons pu revoir Hélène MASSA évoquer sa formation doctorante à New York, puis au Québec, la conception de l'enseignement du TSG en France en formation continue, la fondation de l'ANTSG grâce à l'action conjuguée des plus anciens parmi les adhérents, et enfin la réalisation de son ouvrage. Nous avons pu entendre les mots que chacun a pu exprimer sur les liens qui l'attachent à l'association. Séquence d'émotion et d'action. Nous réfléchissons actuellement à la façon dont nous pourrions rendre ce film, consultable. Cette histoire du TSG en France met en évidence l'extrême modernité de ce type d'intervention pour aborder les questions sociales d'aujourd'hui.

Les participants au Colloque du 30 mars 2012 organisé sur les thèmes Autorité, Responsabilité, Ethique en lien avec le travail social, ont pu une nouvelle fois apprécier, outre la qualité des intervenants, l'actualisation de la méthode d'intervention au regard des nouvelles problématiques : la souffrance au travail par exemple.

Lors de l'Assemblée générale de 2012, j'ai été nommée Présidente, et Catherine Manson-Lassalle poursuit son engagement comme Vice-Présidente. Je remercie les adhérents qui me transmettent leur énergie et qui m'ont donné leur confiance pour poursuivre l'aventure de l'association.

Pascale LAFOSSE
Présidente



P. Lafosse

C. Manson-Lassalle
Vice-présidente

SOMMAIRE

EDITO

2-9

VIE DE L'ASSOCIATION

- Le 30^{ème} anniversaire de l'ANTSG
- Le colloque du 30 mars 2012 "Autorité, responsabilité, éthique"
Paroles d'intervenants
L'avis des participants
- Espace Formation
- L'ANTSG sur la toile
- L'association se déplace
Paris - Ademie
Genève - AIFRIS

10

A VOS PRATIQUES

Un espace de développement durable

12

BRÈVES

Congrès de l'AIFRIS
Lien social : surendettement
Prochaine AG 2013
Bureau de l'ANTSG
Attribution du prix

1982-2012



Le 30^{ème}
ANNIVERSAIRE
de l'ANTSG

30 ans de réflexion et d'action pour le développement du travail social avec les groupes

Le 30 mars 2012 fut une journée exceptionnelle pour un double événement, avec la présence d'Hélène MASSA : la célébration du 30ème anniversaire de la création de l'ANTSG, et notre colloque, à l'ITSRS de Montrouge.

Au début des années 80, le travail social avec des groupes était peu développé en France, comme toutes les interventions collectives ; le travail social individualisé représentait à lui-seul les pratiques de travail social, plaçant les autres formes d'intervention dans une certaine marginalité. Pourtant, depuis 1962, l'enseignement du travail social avec les groupes était bien présent, du moins sur le papier, dans le programme du DEASS.

A la fin des années 70, Hélène Massa a initié et développé, dans le cadre de la formation continue, une formation longue au travail social avec les groupes (sur 3 ans), à l'Institut de travail social à Montrouge.

C'est ainsi qu'en 1982, des travailleurs sociaux formés se sont regroupés avec elle, pour créer une association afin de soutenir les professionnels dans leur pratique, la promouvoir, favoriser la recherche, développer l'information et la formation auprès des institutions et des professionnels du travail social, créer des échanges dans la communauté professionnelle en France et à l'étranger.

Hélène Massa, présidente de l'association de 1982 à 1998, a favorisé l'accès aux références théoriques du TSG, en France. Elle a participé à la traduction en français du livre de Lawrence Shulman, "Une technique de travail social avec des groupes, le modèle de médiation". D'abord publié aux Editions Sociales Françaises, l'ANTSG a repris sa publication en 1989.

En 2001, elle publie son propre livre chez Dunod, "Le travail social avec des groupes", première et seule référence française sur cette méthodologie d'intervention. Le livre est actuellement disponible aux Editions des ASH.

Depuis, l'ANTSG avec ses adhérents continue de porter les valeurs et les concepts qui sous-tendent le travail social avec des groupes, de soutenir les professionnels qui souhaitent se former ou développer des pratiques de TSG.

L'association est toujours restée une référence dans le champ du travail social, en ce qui concerne le travail social avec les groupes. Elle est sollicitée par les institutions et les professionnels, notamment sur le plan de la formation, mais aussi dans les projets touchant à l'évolution du travail social.

L'ANTSG, à travers la participation de certains de ses membres, a activement contribué à la réforme du DEASS de 2004, coup de force du monde professionnel, pour favoriser la diversité des modes d'intervention, nécessaire face à l'évolution des contextes social et sociétal.

De même, elle a participé au contenu de la dernière publication du Conseil Supérieur du Travail Social, paru en 2009, sur "Développer et réussir l'intervention sociale d'intérêt collectif : Rapport au ministre des affaires sociales".

Plus récemment, elle a été sollicitée par l'Inspection Générale des Affaires Sociales dans le cadre d'une mission d'évaluation des interventions sociales d'intérêt collectif.

En 2012, l'ANTSG est, pour les professionnels, un espace important d'échanges et de réflexion sur le travail social, son évolution, et plus particulièrement sur celle du TSG. Dans le contexte des nouvelles organisations de travail qui touchent les travailleurs sociaux, ceux-ci ressentent le besoin de se retrouver pour partager ensemble ce qui fait sens dans leur pratique professionnelle.

L'ANTSG continuera, plus que jamais, d'offrir cet espace.

La formation des travailleurs sociaux reste un secteur d'activité essentiel pour développer les pratiques dans le champ des interventions sociales d'intérêt collectif. L'ANTSG, de part les compétences et l'expérience de ses membres-formateurs, est un partenaire reconnu et sollicité par les institutions-employeurs et par les centres de formation.

Afin d'assurer une continuité des formations au TSG sur le long terme, l'ANTSG proposera en 2013, en partenariat avec l'école de la CRAMIF, une formation de formateurs en TSG.

Après 30 années d'existence, en s'appuyant sur les avancées acquises, l'ANTSG continue à favoriser les pratiques de TSG, qui valorisent les compétences des personnes, sujets, capables d'auto-détermination, et qui, placées en situation de groupe, grâce à l'aide mutuelle, développent leur capacité d'agir, moteur de changement, au niveau individuel, familial, social et sociétal.

Pour marquer cet anniversaire, a été produit un film sur le parcours de l'ANTSG et du TSG durant ces 30 années, grâce à Francine Amanou, cinéaste et travailleur social. Sa compétence, son dynamisme, sa capacité à mettre en confiance, ont facilité sa réalisation.

Ce fut une occasion pour les membres actifs de revisiter les fondements de l'association, son histoire, ses actions et de réfléchir à l'avenir.

Nous souhaitons que la diffusion de cette "tranche de vie" d'une association de travailleurs sociaux, porteurs d'un travail social soutenu par des valeurs fortes, pourra développer la connaissance de ce mode d'intervention, provoquer échanges et débats.

Dans le contexte actuel où les dispositifs sociaux se focalisent sur la dimension individuelle des situations au risque d'occulter leur caractère collectif, l'ANTSG doit élargir son champ d'action, aller à la rencontre des professionnels, des institutions et des personnes-usagers, pour développer les compétences collectives, favoriser la créativité des groupes et l'émergence de ressources nouvelles.

Catherine MANSON-LASSALLE

Francine AMANOU
Cinéaste



Pascale LAFOSSE
Présidente de l'ANTSG



Hélène MASSA
Fondatrice de
l'association ANTSO





Nous avons choisi de vous présenter les textes qui illustrent les concepts de responsabilité, d'éthique et d'autorité. Vous aurez accès à l'ensemble des interventions dans les Actes du Colloque actuellement en préparation.

RESPONSABILITÉ

La notion de responsabilité dans la pratique de travail social avec un groupe

La notion de responsabilité se retrouve au moins à deux niveaux dans les pratiques de travail social :

- la responsabilité qui relève du professionnel : par le choix de ses actes, la nature du service qu'il propose, la détermination du mode d'intervention, comme de travailler avec un groupe, et l'accompagnement qu'il effectue au cours de l'intervention,
- celle produite par l'intervention avec des usagers : la possibilité pour des usagers, membres d'un groupe de travail social, d'exercer leur responsabilité, c'est-à-dire d'exercer du pouvoir social, de développer leur capacité d'agir, de prendre des responsabilités dans le changement de leur situation, que ce soit au niveau personnel, social ou/et sociétal.

La responsabilité a à voir avec l'autonomie et la solidarité. Elle consiste en la prise de conscience des conséquences de ses actes. Elle a à voir avec la capacité d'agir prise dans une éthique, celle de l'action.

Le professionnel est en tension entre les cadres sociétal, institutionnel, professionnel, et celui de l'utilisateur. Dans la pratique, la responsabilité professionnelle est interrogée à ces différents niveaux. Le choix du mode d'intervention sociale relève de la compétence du travailleur social. Par ce choix, il engage sa responsabilité :

- envers les usagers avec lesquels il propose de travailler,
 - envers son institution,
 - il s'engage socialement avec des partenaires,
 - il s'engage vis à vis de la société par le sens qu'il donne à son travail.
- Le choix de la méthode d'intervention vient après une réflexion approfondie de la situation sociale concernée, réflexion partagée avec les personnes impliquées dans la situation, usagers, partenaires. C'est une démarche qui questionne la pratique du travailleur social et met en jeu des valeurs. Certains contextes actuels de travail formalisent des procédures qui s'imposent aux professionnels.

Ces procédures sont à différencier du processus d'intervention en travail social et n'ont pas à s'y substituer. Les travailleurs sociaux ont à rester vigilants pour resituer ces tâches prescrites dans leur choix de la méthodologie d'intervention.

Faire le choix de travailler avec un groupe en travail social, c'est prendre en compte que les problèmes peuvent être explorés à plusieurs niveaux, personnel, social, sociétal. C'est réfléchir à la fonction du travail social dans la société.

Le travail social avec des groupes repose sur les valeurs d'autodétermination des personnes, de solidarité, de démocratie. Il favorise la prise de conscience par les membres du groupe d'un possible exercice de la responsabilité propre de chacun dans la situation, à différents niveaux.

Cela n'a rien à voir avec « rendre individuellement responsable » les usagers de la situation dans laquelle ils se trouvent. Mais c'est leur donner un cadre qui facilite le processus de compréhension de la situation, qui mobilise leurs capacités à participer aux décisions, qui développe leurs compétences dans l'action. C'est dans les interactions au sein du groupe que chacun des membres prend et exerce ses responsabilités.

Le postulat est que chaque personne doit pouvoir exercer sa part de responsabilité dans ce qui le concerne personnellement, mais aussi dans les situations en lien avec d'autres (le groupe en travail en travail social est l'une de ces situations), dans les situations sociales qui mettent en jeu l'organisation de la société : ainsi, la pratique de TSG qui aide des bénéficiaires du RSA à exercer des responsabilités dans la commission départementale de l'insertion. De placer des personnes en situation de groupe ne suffit pas. Le professionnel a une responsabilité professionnelle spécifique dans l'accompagnement du groupe. Il adopte un positionnement qui limite l'aide professionnelle directe au profit du développement du processus d'aide mutuelle. Il veille à ce que chaque membre ait une place dans le groupe, ait accès à la parole, que sa parole soit écoutée et respectée. Le travailleur social est garant et responsable du cadre qu'il propose aux usagers, dans le respect, la sécurité et l'intégrité de chacun.

Dans la phase de constitution du groupe, qui se situe en début d'intervention, le professionnel engage les membres dans la formulation d'un contrat de groupe, processus au cours duquel se négocient le diagnostic (ce sur quoi le changement va porter, ce qui réunit les personnes, leur intérêt commun), les objectifs poursuivis par le groupe, les moyens d'action, le rôle des membres, celui du professionnel, la répartition des tâches.

Dans ce processus d'élaboration du contrat, il y a engagement de chacun dans une co-responsabilité, entre les membres, entre le groupe et le travailleur social.

Le contrat est le cadre d'un engagement réciproque vers un changement. Il mobilise les membres dans la prise de responsabilité dans les décisions et les actions du groupe. Le contrat est à la fois une exigence éthique, liée à la participation démocratique et un outil technique de mobilisation.

La pratique de travail social avec un groupe est un espace d'exercice de responsabilités, c'est-à-dire de mise en jeu de compétences, de développement de connaissances, de vigilance sur les répercussions de ses actes, que ce soit pour chacun des membres comme pour le professionnel.

Catherine MANSON-LASSALLE

Références bibliographiques

BOUQUET B, *Ethique et travail social ; une recherche de sens*, Dunod, 2003
 ARENDT H, *Responsabilité et jugement*, Payot, 2005
 RICOEUR P, *Ethique et responsabilité*, La Baconnière, 1995
 MASSA H, *La pratique du travail social avec des groupes*, Les ASH, 2006

ÉTHIQUE

De l'éthique du travail social avec les groupes

D'après le Dictionnaire Critique de l'Action Sociale « L'Éthique est définie comme le mouvement de la liberté en tant qu'elle vise, à travers les actes posés par l'homme, une vie bonne avec et pour autrui, dans des institutions justes, la recherche du préférable, l'interrogation sur le meilleur, l'optimal, l'excellence. »
 On parle de liberté éthique par opposition à la morale qui oblige.

En philosophie, l'éthique est la recherche de la légitimité de toute attitude. C'est l'étude rationnelle des différentes manières de vivre. L'éthique sociale est la branche qui classe les actions comme plutôt justes ou injustes.

Aristote et d'autres philosophes de l'éthique soutiennent que l'éthique de la vertu se focalise sur les actions qui rendent la personne bonne. Jean Jacques Rousseau, Locke, Montesquieu pensent que les hommes ont des droits mais aussi des devoirs.

A ce propos, Hans Jonas, philosophe allemand, nous dit :

« Prométhée, définitivement déchaîné, confère à la science des forces jamais encore connues et à l'économie une pulsion effrénée. Ce contexte débridé réclame une éthique qui empêche le pouvoir de l'homme de devenir une malédiction pour lui. »

Prométhée, frère d'Atlas, a volé le feu sacré de l'Olympe pour l'offrir aux humains. Zeus courroucé, le condamne à finir enchaîné sur un rocher, avec un aigle qui lui mange le foie tous les jours.

En philosophie le mythe de Prométhée est admis comme métaphore de l'apport de la connaissance aux hommes, il évoque également la force démesurée, la folle tentation de l'homme de se mesurer aux dieux et s'élever ainsi de sa condition.

Hans Jonas reprend ce mythe pour faire allusion aux risques inconsidérés des comportements humains par rapport à l'équilibre écologique, social et économique de notre planète bleue. C'est dans ce contexte que la demande éthique émerge dans de nombreux secteurs de la Société.

Brigitte Bouquet nous rappelle que le questionnement éthique est inséparable de l'évolution des sociétés contemporaines. En effet, le développement des Comités d'éthique dans de nombreux domaines, témoigne du souci de ne pas laisser les activités scientifiques, techniques, financières, livrées à la seule logique de l'efficacité et de la rentabilité. Ces comités, cependant, n'empêchent nullement, l'exclusion, l'iniquité, la solitude, la violence de notre système sociétal actuel, comme les philosophes des Lumières n'ont pu éviter les bûchers des sorcières.

Il est donc évident que le travail social est interpellé et se questionne sur ses valeurs, (valeur humaniste, démocratique, fondée sur le droit) qu'il repense le sens de son travail. Affirmer ses valeurs n'est pas suffisant, encore faut-il les traduire en acte, penser les interventions, leurs conséquences en terme de changement personnel, social ou sociétal.

Le travail social ne peut avoir recours à la réflexion éthique uniquement dans le sens normatif, mais pour analyser le choix de la pratique et le résultat de l'acte posé.

La posture professionnelle se doit d'affirmer des compétences renouvelées, en particulier par des interventions collectives clairement identifiées, dont le travail social avec des groupes. Il est vrai que parfois, la pratique choisie en raison de sa pertinence, est soumise à une tension provoquée par les normes et les valeurs dominantes et les règles administratives. Il est évident que les Institutions concernées partagent la réflexion éthique sur le projet d'intervention.

Sur quelles bases théoriques pourraient s'appuyer la réflexion éthique en travail social avec les groupes :

► L'éthique de responsabilité (Hans Jonas) qui est appelée dans un contexte d'évolution permanente et de complexité « je veux répondre de mes actes » et c'est donc tenir compte de l'efficacité à atteindre selon une analyse lucide, une sagesse pratique Agir selon l'éthique de responsabilité, c'est évaluer les conséquences probables de l'action selon plusieurs choix possibles

► L'éthique de discussion (Habermas) : chaque travailleur social est appelé, en conscience, à s'engager dans une réponse avec une personne ou un groupe. Il ne peut rester dans une solitude d'où sortirait sa décision. Il lui faut travailler avec d'autres, dans une recherche constante de consensus éthique.

Cette notion éthique est confirmée par Hélène MASSA qui dit « une éthique de la discussion doit être garantie par tout professionnel dans les lieux institutionnels, intra ou interprofessionnels ; ainsi le « pourquoi faire » peut réinterroger le « comment faire ».

L'intervention en situation de groupe pose à tout travailleur social ces questions d'ordre éthique :

- La confidentialité à discuter explicitement avec les membres du groupe afin de devenir une norme partagée.
- L'information des membres du groupe sur la nature et les modalités de l'intervention, le but du groupe.
- La connaissance des valeurs propres à l'intervenant et ses opinions personnelles quant à la problématique car elles ont un effet sur son rôle dans le groupe.
- Le respect de l'autodétermination des membres du groupe, même si cela exige souvent une négociation entre les membres.

Je vais conclure sur une parole de Saül Karsz : « C'est à l'honneur des travailleurs sociaux de s'inquiéter, parfois de façon extrêmement douloureuse, de la portée de leurs activités professionnelles et de l'engagement personnel qu'elles comportent. Le regain d'éthique tient à sa prégnance contemporaine, au rôle stratégique qu'elle joue... L'éthique conditionne ce que chacun peut faire, ose faire, craint de faire ou de ne pas faire. »

Anny GRACIENT

Références bibliographiques

Jonas Hans « *Le Principe de Responsabilité* » – Champs Flammarion, 1998
 Karsz Saül « *L'éthique, le retour du refoulé* » ASHN° 2092, nov 1998
 Dictionnaire critique de l'Action Sociale
 Petit Larousse de la Philosophie – Edition Larousse, 2007
 Massa Hélène « *Le travail social avec les groupes* », Dunod, 2001
 Massa Hélène « *Le travail social avec des groupes* », ASH, 2006
 Lindsay Jocelyn et Turcotte Daniel « *L'intervention sociale auprès des groupes* », Gaëtan et Morin, 2001
 Bouquet Brigitte – *L'éthique*

AUTORITÉ

La notion d'autorité en travail social

La façon habituelle de penser l'autorité est le droit de pouvoir commander, d'être obéi ou d'obliger à quelque chose.

Elle implique une notion de légitimité

Dans un Etat, l'autorité est le pouvoir politique. Elle s'appuie sur les lois et les règlements.

Dans un domaine d'activité comme l'action sociale, le travail social fait autorité dans le sens où il peut être considéré comme une référence et une expertise qui ont le pouvoir d'influencer les décisions administratives (attribution d'aide financière, sursis à l'expulsion locative...), ou judiciaires (mesures liées à la protection de l'enfance ou des personnes adultes vulnérables...).

Cette place déléguée aux travailleurs sociaux dans les circuits de décisions socio-administratives est en lien direct avec leur compétence en termes d'évaluation des situations sociales. Par ailleurs cette place peut être aussi définie par certaines institutions (l'assurance maladie, les caisses d'allocations familiales, les conseils généraux) ou associations afin de développer leur offre de service en leur reconnaissant une autorité professionnelle au regard des usagers.

La légitimité des travailleurs sociaux tient à plusieurs facteurs.

- En premier lieu, elle tient à la fonction assignée aux travailleurs sociaux, celle de l'aide professionnelle. L'exercice de cette fonction requiert en effet un titre et un diplôme d'état validant des compétences. Ces compétences sont multiples en termes de savoirs méthodologiques liés aux pratiques professionnelles, de connaissances, d'expertise sociale et de communication. L'ensemble de ces compétences se développe dans le cadre déontologique de leur profession.

- Ensuite, l'autorité d'un professionnel tient à la reconnaissance par ses pairs, par les usagers, et par les partenaires, de ses aptitudes et ses connaissances.

- Les professionnels sont référents dans l'application de certains dispositifs d'aide, cette référence faisant autorité.

L'exercice de cette autorité renvoie à la question de la nature de la relation travailleur social-usager : rapport de force ou rapport de compétence ?

Rapport de force ou rapport de compétence

L'autorité conférée aux professionnels s'inscrit généralement dans un rapport de compétence avec les usagers : la compétence du travailleur social va faire émerger les compétences de la personne dans le but d'augmenter son sentiment d'avoir des ressources personnelles, de la valeur, et une capacité d'autonomie pour rechercher les moyens de résoudre ses difficultés. Ce modèle lié à la notion d'empowerment permet de développer les capacités des personnes et leur pouvoir d'agir. Ce travail d'accompagnement requiert évidemment du temps. A contrario, dans un contexte de contrainte, de rendement, les travailleurs sociaux, pour de multiples raisons, peuvent parfois, produire un rapport de force avec les usagers, dans le but d'écourter le temps d'accompagnement, de faire quelque chose pour eux et non avec eux, de les obliger à accepter tel ou tel engagement...

En schématisant on trouve du côté du rapport de force, les notions de soumission, de dépendance, et un usager dans un statut de bénéficiaire, alors que du côté du rapport de compétence, l'usager est considéré comme acteur, avec lequel on négocie, dans un objectif d'émancipation. Le sens de la contractualisation sera à définir : ou le contrat sera souple, libre et consenti, ou le contrat sera construit sur la base de la contrainte.

L'autorité peut se confondre avec l'autoritarisme. Dans ce cas, plus le travailleur social est autoritaire et directif, plus les usagers ont tendance à se montrer dépendants et passifs, parfois hostiles et agressifs. Ce type d'autorité est le premier obstacle à la libre expression des tendances positives des personnes.

Dans certaines conditions, les travailleurs sociaux peuvent avoir le sentiment de devoir faire avec les deux modèles (rapport de compétence, rapport de force), ce qui engendre un questionnement éthique permanent.

La question de l'autorité dans le TSG

Pour Lawrence Shulman (1), le groupe est un système complexe de relations entre des personnes dotées de caractères différents, ressentant leurs besoins de manières très diverses. Pour que le groupe fonctionne, il précise que l'intervenant doit travailler entre autre, la question de l'autorité dans le groupe.

Elle est liée à la dimension des relations des membres avec l'intervenant et est présente pendant toute la durée de son fonctionnement. Dans les ouvrages, l'autorité est relayée par le terme de leadership.

➤ Du leadership professionnel au leadership de groupe

Dans le modèle du TSG, le professionnel va partager le leadership professionnel avec les membres du groupe qu'il reconnaît comme dotés de compétences et pouvant agir sur leurs problèmes individuels et sur leur environnement.

Il accepte de ne pas occuper la position centrale. Le travailleur social va donc céder progressivement ses fonctions d'autorité liées à ses savoirs professionnels, au profit du groupe. En créant un climat de type démocratique, il rendra possible "un leadership distribué" ou "leadership de groupe" vécu comme un ensemble de fonctions partagées par tous les membres (2). Carl Rogers lui aussi déclare "un groupe a en lui-même les capacités d'ajustement nécessaires pour acquérir un plus haut degré d'harmonie interne et de productivité, et pour atteindre à un ajustement plus efficace à l'environnement".

Le rôle du professionnel est de créer des conditions qui permettent de faire émerger du groupe réuni autour d'objectifs communs, toutes les potentialités de celui-ci au service du leadership centré sur le groupe. Ce travail d'élaboration est mis au service des processus en interaction dans le groupe :

- processus d'aide mutuelle : chaque membre du groupe développe ses capacités à comprendre l'autre et à s'inscrire dans une dynamique de groupe visant le soutien et l'aide des autres en cas de besoin

- processus d'empowerment (capacités d'expression, de décision, d'action) pour chacun (empowerment individuel) et pour le groupe (empowerment collectif)

- processus de cohésion du groupe lié au sentiment commun d'appartenance et d'identification au groupe. Plus la cohésion est forte, plus la stabilité du groupe est grande.

Pour conclure, il revient à chaque professionnel du travail social de s'interroger sur la vaste question du pouvoir dans l'exercice de son métier, et de faire le choix de ses pratiques en accord avec son éthique professionnelle.

Gabrielle TANGUY

(1) Lawrence Shulman, « Une technique de travail social avec des groupes, le modèle de médiation », voir A.N.T.S.G.

(2) Thomas Gordon, consulter l'ouvrage d'Hélène MASSA « La pratique du travail social avec des groupes », 2006, ed. ASH

COLLOQUE
DU 30 MARS 2012



Salle du colloque

MEMBRES DU CA DE L'ANTSG

Claudine HECTOR



Philippe LEMAIRE



Sylviane COTTET



Colette PERRINO



PAROLES D'INTERVENANTS

3 avril 2012, Jean-Charles SACCHI, Philosophe

"Bonjour Pascale

Je vous remercie pour cette bonne journée passée avec vous et les membres de l'association ; j'ai pu me rendre compte aussi des convergences entre nos approches ;

j'espère que nous aurons encore l'occasion de poursuivre notre réflexion sur la pratique de l'éthique dans la pratique du travail social ; merci de nous avoir permis de faire de belles rencontres avec des personnes engagées sur le terrain et d'avoir pu apprécier le travail réalisé par et dans la pratique du travail social avec les groupes ; Encore merci et à bientôt."



6 avril 2012, Ghyslaine et Dalila

"A l'attention des organisatrices du colloque,

Merci à toute l'équipe pour l'accueil chaleureux porté aux dames de l'action Passer' Elles Solidaires, ainsi qu'à Dalila et à moi-même, pour ce colloque bien mené. Des échanges riches et précieux pour nous, les professionnelles.

La reconnaissance manifestée lors de ce colloque a renforcé l'estime des participantes de l'action."

Elles ont dit :

"Si on nous a fait venir au colloque c'est que l'on vaut quelque chose, franchement, c'est super !" (Valérie)

"J'ai osé parler" (Nadia)

"Ils nous ont écoutées et ils nous ont félicitées" (Fazia)

04 avril 2012, Catherine Manson-Lassalle

"Eh ! bien !! quel retour !! Voilà de nouvelles ressources pour l'ANTSG !! C'était vraiment bien ce colloque à tous les points de vue : contenu riche et de qualité, rencontres et échanges, ambiance détendue, attentive et festive. BRAVO à TOUS !! Car il y a eu un sacré travail du groupe, chacun a été attentif et s'est investi pour que cela soit une réussite pour tous les participants. Une telle journée demande beaucoup d'énergie, mais en retour on en reçoit tellement !!!"

COLLOQUE
DU 30 MARS 2012



AVIS DES PARTICIPANTS

Le colloque a accueilli environ 110 personnes dans l'amphi "Tom" de l'IRTS de Montrouge : étudiants en travail social, professionnels institutionnels et associatifs, encadrants, adhérents de l'association. A l'issue du Colloque, nous avons souhaité avoir l'avis des participants sur le déroulement de la journée ; nous avons dépouillé les questionnaires de satisfaction qui nous ont été remis.

Les participants ont été "satisfaits" (42%) et "très satisfaits" (55%) pour l'organisation et l'animation de la journée, la qualité des intervenants, l'intérêt des apports du colloque en lien avec les attentes.

Ils ont apprécié plus particulièrement :

- Le lien entre la théorie et la pratique, le temps ayant été partagé par moitié entre les exposés théoriques et les présentations de pratiques. La présence d'usagers membres de groupes a été saluée

- Découverte de la méthodologie du TSG pour les uns, approfondissement pour les autres, "cela nous donne une bouffée d'oxygène par rapport à notre quotidien".

- Niveau très intéressant de l'approche de la dimension philosophique du travail social, "on est revenu au cœur du métier". A la question de savoir "quels sujets souhaiteriez-vous voir aborder aux prochains colloques ?" : travail social avec groupes et communication, travail social en Europe, l'importance des visites à domicile, la question de la responsabilité des usagers par rapport à la résolution de leurs problèmes.

On note que la plupart des congressistes ne connaît pas le site de l'ANTSG. Enfin, en termes de suggestions, ce qui revient le plus, c'est le désir de se former au TSG. Notre objectif est atteint : le développement du travail social avec les groupes peut avoir de grandes espérances.

ESPACE FORMATION



■ En 2011-2012, la formation au TSG, menée par Anny Gracient se poursuit auprès des professionnels du Conseil Général du Doubs.



■ Nous avons travaillé avec l'Ecole de la CRAMIF pour mettre en place une formation pour les formateurs en travail social avec les groupes en 2012. Malgré l'intérêt qui lui est porté, nous avons dû différer cette formation faute d'inscriptions suffisamment nombreuses. Cependant comme chaque année, une formation de 10 jours pour le travail social avec les groupes, se déroule actuellement.



■ Nous sommes confrontés aux rigueurs budgétaires qui privilégient les formations de très courte durée aux formations qui sont plus longues et en lien avec les méthodologies de l'intervention sociale. Vrai dilemme. L'idée de proposer une sensibilisation au travail social avec les groupes sur une demi-journée ou une journée, est intéressante dans la mesure où elle donne à voir et à vouloir... aller plus loin.



Renée AUTIER
Gabrielle TANGUY
Christine LEPAGE

C'est ainsi qu'en décembre dernier, plusieurs sensibilisations au TSG ont été assurées avec succès :
- à l'Ecole de la CRAMIF par Renée AUTIER
- en mars 2012, une information sur le TSG a été réalisée par Gabrielle TANGUY à des professionnels d'un territoire relevant du Conseil Général de Loire atlantique, sur la demande de Christine LEPAGE.
- Plusieurs projets sur site sont en cours d'étude.

■ Par ailleurs nous continuons d'assurer du temps de guidance et de supervision au TSG, sur la demande de différentes institutions, tout en observant l'offensive de certains cabinets privés qui investissent de plus en plus les services de travailleurs sociaux.

Gabrielle TANGUY

LE TRAVAIL SOCIAL AVEC DES GROUPES SUR LA "TOILE"

■ Le site internet www.antsg.fr est en ligne depuis bientôt 4 ans. Les visites y sont en constante augmentation. En 2011, il y a eu 38% de visiteurs supplémentaires par rapport à 2010, soit 1000 à 1200 visiteurs par mois en moyenne.

Le nombre de pages visitées à chaque passage est un indicateur de l'intérêt du site pour ceux qui s'y arrêtent. En 2011, 6700 pages ont été vues en moyenne par mois (contre 3800 en 2010).

Chaque visiteur consulte au moins 5 pages à son passage, ce qui montre que ce sont majoritairement des personnes intéressées qui ne sont pas là par hasard. Ces quelques chiffres montrent que le site est mieux connu, que l'information sur son existence a été active cette année, que les visiteurs y trouvent de l'intérêt.

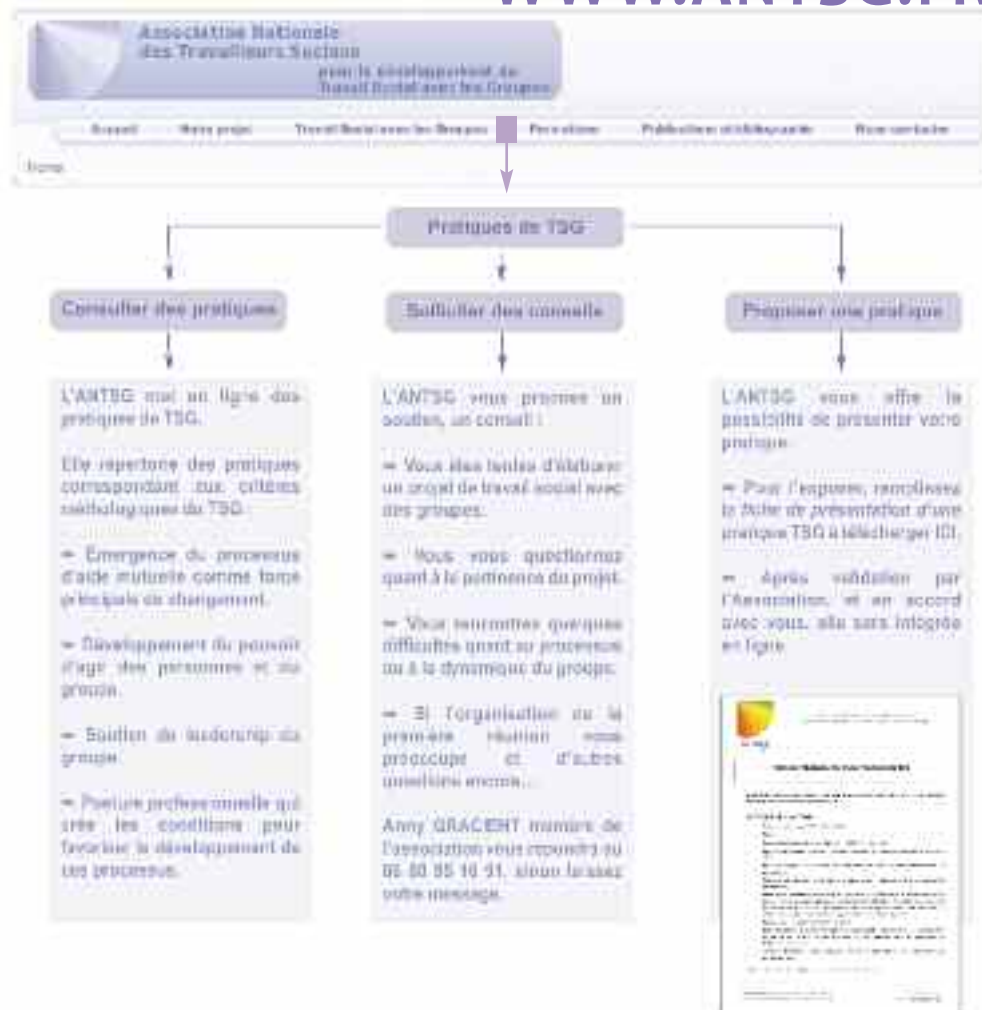
■ Le site se rénove et s'enrichit.

Comme convenu, un nouvel onglet "à vos pratiques" va figurer sur l'entête du site. Il vous permettra de consulter des pratiques de TSG, de demander des conseils et/ou de proposer une pratique. Ce schéma vous montre cette nouvelle proposition.

La pratique validée par l'association, permettra à son auteur d'être éligible au prix annuel de l'association.

Catherine PERO et
Catherine MANSON-LASSALLE

WWW.ANTSG.FR



L'ASSOCIATION SE DÉPLACE



PARIS

■ ADEMIE - 3^{ème} journée d'études du 06 novembre 2012

L'action départementale envers les mères isolées avec enfants (ADEMIE) est un service dépendant du Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département de Paris. Elle organise des rencontres ouvertes aux personnels des centres maternels.

Cette 3^e journée a permis le matin d'entendre sur le thème "Etre parent aujourd'hui dans un contexte difficile", le point de vue de chercheurs : Laurent OTT philosophe, formateur et chercheur en travail social, Marie-Jo Taboada psychiatre et psychanalyste, et Christophe Daadouch docteur en droit et formateur.

L'après-midi était consacrée à la présentation de pratiques professionnelles innovantes. C'est ainsi que Pascale Lafosse a exposé "le travail avec un groupe visant le changement de posture des résidentes dans leurs rapports sociaux", qu'elle a mis en œuvre dans un centre maternel. Les participantes ont appelé leur groupe "aférache et papotage.com".

La posture du travailleur social a fortement interpellé les professionnels. Certaines équipes de terrain réfléchissent à la nécessité d'être accompagnées dans l'appropriation de la méthodologie d'intervention du TSG, véritable alternative aux attermoissements de l'action des professionnels au regard de la complexité des situations rencontrées par les publics reçus.

Gabrielle TANGUY



■ ANAS - Journées nationales d'études des 23 et 24 novembre 2012

Invitées par Laurent PUECH, Anny GRACIENT et Pascale LAFOSSE ont participé à l'atelier « Actions collectives, réappropriation et diffusion des cultures professionnelles, visible et invisible : le travail social mis à l'épreuve de son utilité et de son efficacité ».

Guilhem LAUTREC de l'ANAS, s'est appuyé sur l'exposé de deux projets de TSG présentés par Pascale Lafosse pour développer ses hypothèses de recherche en anthropologie sur les rituels des AS dans la pratique des actions collectives. Lors d'échanges avec la salle, Anny Gracient a pu mettre en évidence que le TSG n'est pas une utopie, comme quelques participants le laissaient entendre, mais une méthodologie visant des changements réels produits sur les membres du groupe.

Pascale LAFOSSE



GENÈVE

AIFRIS - congrès : juillet 2011

L'Association Internationale pour la formation et la Recherche en Intervention sociale (AIFRIS) organise tous les deux ans son Congrès. Après Caen, Namur, Tunis, c'est à Genève en Suisse que s'est tenu son 4^e Congrès sur le thème de l'inscription du Travail social dans la dimension du développement durable. L'ANTSG a souhaité prendre part aux contributions apportées de toutes parts : Catherine DAMY, Assistante de service social à la CARSAT Nord-Picardie a présenté son travail intitulé « Une pratique de travail social avec un groupe de personnes atteintes de cancer, comme espace de développement durable ».

Anny Gracient, sa formatrice, était également présente.

Anny GRACIENT



Le développement durable est une nouvelle façon de comprendre et de gérer les affaires publiques en lien avec les enjeux de l'humanité. Ses principales caractéristiques sont d'affirmer qu'il est systémique (toutes les dimensions ne sont pas juxtaposées), transversal (on change peu une situation sans modifier l'état d'esprit qui l'a engendrée). Il a une dimension temporelle (apprendre à décider selon plusieurs échelles de temps), un caractère spatial (avec la notion de territoire), et constitue un scénario démocratique et citoyen, avec la mise en œuvre d'une bonne gouvernance.

Catherine DAMY montre comment la pratique du TSG a permis aux membres du groupe de cheminer du statut de "patient" au statut d'acteur dans le système médical. Ils affrontent leur situation, ni en marge ni à la charge de la société. Vous pouvez lire sa contribution dans ce numéro, à la rubrique « A vos pratiques ».

On ne peut pas découvrir la ville de Genève, sans rencontrer ... Jean-Jacques Rousseau qui y est né le 28 juin 1712. Le patrimoine rousseauiste est inscrit au Registre des Mémoires du Monde de l'UNESCO. Genève abrite 22 organisations internationales et plus de 250 ONG, le siège européen des Nations Unies, le Comité international de la Croix Rouge, et l'OMS. Genève et New York sont les deux centres de coopération internationale les plus importants du monde. Le Congrès de l'AIFRIS s'est déroulé ainsi sous l'influence bénéfique des valeurs humanistes incarnées par la Ville.



UNE PRATIQUE DE TRAVAIL SOCIAL AVEC UN GROUPE DE PERSONNES ATTEINTES DU CANCER COMME ESPACE DE DEVELOPPEMENT DURABLE PAR CATHERINE DAMY

Assistante de service social à la CARSAT Nord-Picardie et, récemment formée à la méthodologie du Travail Social avec les Groupes, j'ai initié la rencontre d'hommes et de femmes atteints de différents cancers, ayant fini leurs soins, mais n'étant pas encore aptes à reprendre le travail. Sur 10 personnes sélectionnées dans ma file active, 8 se sont saisies de l'opportunité du groupe ; 5 femmes et 3 hommes, tous en arrêt de travail depuis plus de 6 mois.

Les réunions du « groupe cancer » comme il s'est lui-même défini, se sont déroulées toutes les 3 semaines, durant 8 mois. Dans ce laps de temps, certains objectifs ont été atteints, d'autres pas, mais cela a été discuté avec le groupe, lors des dernières réunions.

Problématique

Le « groupe cancer » inscrit dans un système social, culturel, thérapeutique, économique et politique a construit sa problématique..

Lorsque la maladie est là, le malade subit la logique médicale, « il faut sauver sa peau ». Mais lorsque les soins techniques, médicaux sont terminés, au cours de cette phase d'attente de diagnostic de rémission, quel statut social ont ces personnes ? Elles ne sont plus malades, puisqu'elles ne reçoivent plus de soins. L'entourage les considère sorties d'affaire. Cependant, elles ne sont pas encore en activité professionnelle puisque leur état de fatigabilité ne leur permet pas de reprendre le travail.

Ce sont des personnes qui souffrent du cataclysme physique et psychologique engendré par la maladie. Elles sont seules face à leur ressenti : désarroi, fatigue, repousse des cheveux, perte ou prise de poids, mutilations corporelles, troubles de la sexualité «sexuellement, je ne vaud plus rien, on ne m'avait pas prévenu».

Elles subissent le manque de lien social, pâtissent de ne pouvoir se confronter à d'autres personnes ayant vécu des épreuves similaires.

Discussion des objectifs

Au début du groupe, les membres ont discuté des conditions de prise en charge, des relations avec les médecins, les soignants, des traitements prescrits ou pas, etc. Ils se sont approprié leur expérience particulière en partageant leur vécu, leurs préoccupations et attentes. Puis mon rôle a été clarifié, les objectifs ont été posés, le groupe s'est alors réellement constitué. Ainsi, l'épreuve individuelle a été dépassée pour aboutir à une réflexion sur les dimensions collective et sociétale.

Déroulement du travail : identification des projets d'action du groupe.

Au fil des réunions l'échange autour de l'évolution de la situation de chacun des membres du groupe a été maintenu, mais des thèmes ont été travaillés. Un compte-rendu a été rédigé par un membre après chaque réunion et le groupe s'est constitué un dossier intitulé « revue de presse » pour alimenter la réflexion.

3 grands axes de travail se sont posés :

■ L'accès aux soins :

En partant du constat que selon sa catégorie sociale, on n'a pas recours au même centre de soins. On suit l'orientation du premier médecin consulté, on est «patient» et les dépassements d'honoraires exorbitants peuvent freiner la prise de contact auprès d'autres centres de soins mieux réputés mais privés. Encouragées par les autres membres, deux femmes du groupe ont osé s'opposer aux propositions de leur spécialiste pour confronter l'avis médical de celui-ci à un autre spécialiste, elles ont négocié les dépassements d'honoraires, décidé de la suite de leur prise en charge (différer la reconstruction du sein).

■ La législation Sécurité Sociale, le droit du travail, l'économie :

Il a été remarqué que le patient est souvent mal informé sur ses droits. Les membres du groupe ont estimé n'avoir pas été informés au cours de leurs soins, malgré les guides, livrets d'accueil et plaquettes d'information à leur disposition dans les Centres Hospitaliers. Peut-être qu'à ce moment de la prise en charge, cela ne le préoccupe pas. Ensuite, quand le malade se trouve livré à lui-même au domicile, il n'a plus d'interlocuteur, ne sait pas à qui s'adresser, n'a pas le courage de faire les démarches seul.

Forts de l'expérience d'un des membres, quatre autres ont repris le travail en mi-temps thérapeutique, alors que cette possibilité n'avait été évoquée ni lors de leur parcours de soins, ni à l'issue de ce parcours. La reconstruction identitaire a permis la reprise progressive de leur activité professionnelle ; le fait de ne plus se sentir totalement à la charge de la Sécurité Sociale les a soulagés.

Au cours de la maladie, les patients prennent conscience du coût financier de leurs soins. Grâce au groupe, les membres ont réalisé la signification du discours actuel : les Français dépensent de plus en plus en matière de soins alors que les Centres Hospitaliers doivent faire des économies. Le domaine privé est épinglé par l'analyse économique alors que ce sont les pratiques qui ont évolué.

■ Comment aider les nouveaux malades du cancer ?

Ce dernier point a été approfondi et la prise de conscience du groupe a abouti à la création d'une association. C'est le maillage social créé dans le groupe qui a permis la reconstruction identitaire de la plupart de ses membres, facilité une reprise de travail ou un retour aux soins dans de meilleures conditions. Ils sont passés du statut de **patient** - comme son nom l'indique celui qui se plie au pouvoir médical - à celui d'**acteur dans le système économique et social**. Ces personnes désormais résolues à affronter leur situation ne sont plus, ni en marge, ni à charge de la Société en se responsabilisant autrement dans leurs soins. C'est pourquoi ils ont souhaité mettre leur expérience au service de nouveaux malades atteints de cancer en créant une association pour les aider à affronter cette épreuve. Quand l'usager est «acteur», c'est-à-dire impliqué, associé à la démarche, au travail social, il a plus de chances de s'autonomiser, de se dispenser d'un accompagnement social. Les travailleurs sociaux sont formés pour faire en sorte que les usagers aient recours au service proposé afin de pouvoir s'en dispenser ensuite. Cette association a pour but : d' «**Associer le malade à sa prise en charge**».

Quelques membres du «groupe cancer» étaient en rechute : récurrence d'un cancer du sein ou du poumon. Ils ont conclu le groupe en disant que s'ils avaient bénéficié d'un travail social de groupe lors de leur précédent cancer, ils n'auraient pas rechuté «si on repart à cloche pied, on a plus de risque de retomber». Hors le médical et le soutien psychologique, la reconstruction sociale contribuerait à surmonter la maladie.

2 pistes de travail se profilent pour le groupe :

■ rencontrer les spécialistes des grands Centres Hospitaliers du sud de l'Oise. deux des membres ont obtenu l'accord de leurs spécialistes pour participer à une réunion médicale collégiale et évoquer ce qui s'est produit dans le groupe pour ouvrir la réflexion sur la prise en charge.

■ Proposer aux malades de cancer un «tutorat» au moyen d'une écoute téléphonique 24h/24

Le groupe a créé un phénomène de synergie, chaque membres étant convaincu qu'il n'aurait pu se reconstruire autant, isolément : l'effet positif obtenu génère un nouvel état d'esprit enclin à penser que la souffrance ainsi dépassée, repousse l'éventualité d'une rechute.

Nous savons que la variation de la mortalité par cancer dans l'espace et le temps est influencée par des facteurs environnementaux et pas seulement au sens écologique du terme. La préoccupation environnementale des citoyens au

regard de leur santé, leur bien-être doit être au cœur du débat. Le développement durable incite à adopter une démarche globale et systémique, à agir en transversalité avec les différents partenaires sociaux.

Le Travail social avec les Groupes contribue au développement durable en permettant à ses membres de prendre ou reprendre une place de citoyen. La crise individuelle occasionnée par la maladie peut être transcendée par l'appartenance à un groupe de pairs. Et cette démarche de résilience permet à l'individu de s'ouvrir à une réflexion plus globale sur son fonctionnement en relation avec celui de la société et la politique de prise en charge des soins.

Réflexion professionnelle

C'est, portée par ce groupe que je participe à ce Congrès, c'est lui qui a soulevé les préoccupations de développement durable et l'importance du travail social. Le travail avec ce groupe a occasionné pour moi une importante remise en question professionnelle... Un usager n'est pas un objet qu'on étiquette, stigmatise mais « une force dynamique ayant sa volonté » (W. Schwarz), il faut l'aider à mobiliser ses propres énergies, la personne gardant le pouvoir final d'accepter ou de rejeter l'aide, la plus grande part d'impulsion pour le changement venant d'elle. Le travail social avec les groupes crée les conditions nécessaires pour rendre possible ce changement.

En conclusion, je citerais la définition de l'acte professionnel par le bureau de l'Ordre suisse du travail social : « il a pour objet le fonctionnement social, c'est-à-dire les interactions des individus, des familles, des groupes, des dynamiques communautaires et des collectivités avec leur environnement dans un but mutuel de développement humain et social ». Nous sommes donc des acteurs du développement social durable par essence, sans que cela soit nommément annoncé.

Catherine DAMY

